

N A T O ————  ———— O T A N

SERVICE DE PRESSE

PRESS SERVICE

OTAN/NATO, 1110 Bruxelles ■ Telephones: 241 00 40 - 241 44 00 - 241 44 90 TELEX: 23-867

A ne diffuser qu'une fois le
discours prononcé
(conformité du texte à vérifier)

ALLOCUTION PRONONCEE PAR M. PIERRE WERNER,
PRESIDENT DU GOUVERNEMENT LUXEMBOURGEOIS,
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DE LA SESSION MINISTERIELLE DU CONSEIL DE
L'ATLANTIQUE NORD A LUXEMBOURG
LE 17 MAI 1982

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellence,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de pouvoir souhaiter au nom du gouvernement et du peuple luxembourgeois la bienvenue au Conseil de l'Atlantique Nord réuni en session ministérielle à Luxembourg.

C'est avec un plaisir particulier que je m'adresse en cette occasion au Président d'honneur de ce Conseil. L'Honorable M. MacGuigan, Ministre des affaires étrangères du Canada. Allié fidèle et de longue date du Luxembourg, le Canada est un des défenseurs émérites des relations et de la solidarité transatlantiques qui sont d'une si grande importance pour cette Alliance.

Il y a quinze ans, en juin 1967, le Conseil de l'Atlantique Nord s'est également réuni à Luxembourg. Quelques rares participants d'alors sont aujourd'hui venus siéger à nouveau dans notre capitale. Parmi ceux-ci, je me réjouis de vous reconnaître, Monsieur le Secrétaire général, qui cette fois-ci êtes venu en voisin de Bruxelles. Qu'un homme de votre expérience politique assure la direction dévouée du Conseil en session permanente, constitue un garant pour le succès des travaux de cette session ministérielle. Comment pourrais-je ne pas souligner dans ces quelques remarques préliminaires la grande satisfaction que nous éprouvons tous devant la très prochaine accession de l'Espagne au Traité de l'Atlantique Nord. Que ce fier pays désire se joindre aujourd'hui à notre communauté témoigne de l'attrait et de la vitalité de notre Alliance qui assure la sécurité de nos États, membres et la défense des idéaux chers à nos peuples.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,

Devant cette assistance il n'est besoin de rappeler les profondes évolutions et les nombreux rebondissements que la scène internationale a connus au cours des dernières années.

Une des rares constantes pendant la décennie et demie qui nous sépare de la dernière session ministérielle à Luxembourg fut le maintien de la paix dans la zone du Traité de l'Atlantique Nord. L'Alliance a su y garantir pendant plus de trente ans la paix et la liberté. Elle y a ainsi rempli et continue de remplir de façon exemplaire la noble tâche que lui avaient assignée ses fondateurs.

Dans le monde autour de nous, les idéaux et les valeurs qui nous unissent sont trop souvent ignorés ou sacrifiés à la raison d'Etat. La paix, la liberté et la démocratie sont malheureusement loin d'être des acquis non menacés. Au contraire, leur défense nécessite des efforts constants de la part de tous les Alliés. En effet, force est de constater qu'il serait dangeureusement illusoire de se fier aux déclarations apaisantes de l'Union soviétique et de certains de ses Alliés, alors que leurs actes trahissent une attitude qui ne connaît ni retenue ni respect des libertés.

Je n'ai pas l'intention d'aborder en détail dans cette enceinte les sujets sur lesquels le Conseil se penchera dans quelques instants. Il me tient cependant à coeur de condamner dans ce contexte une nouvelle fois l'oppression du peuple polonais. En violation de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki, le régime militaire de Varsovie, inspiré et aidé par l'Union soviétique, refuse à ses citoyens les libertés fondamentales et les possibilités d'expression de ses légitimes aspirations nationales.

Comment ne pas rappeler ici également l'invasion et l'occupation depuis plus de deux ans de l'Afghanistan par les troupes soviétiques. Au-delà de la misère d'un peuple qui refuse l'oppression, c'est l'instabilité engendrée dans toute cette région d'Asie du Sud-Ouest qui appelle notre attention sans relâche.

Le comportement actuel de l'Union soviétique ne laisse à l'Alliance Atlantique d'autre choix que de mettre tout en oeuvre pour maintenir une défense forte, capable de dissuader tout agresseur éventuel et d'inciter nos ennemis à renouer un dialogue constructif.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,

Plus que jamais, les questions de sécurité donnent aujourd'hui lieu à des discussions animées. Certains observateurs n'hésitent pas à exagérer les moindres divergences de vues entre les Alliés à tel point que des doutes sur la cohésion de l'Alliance ont pu apparaître. Parallèlement, le débat sur la politique de sécurité de l'Alliance et sur les

meilleurs moyens pour sauvegarder la paix a été porté sur la place publique dans la plupart de nos pays. Ces questions constituent aujourd'hui la préoccupation première d'un certain nombre de nos citoyens. Ni la discussion entre les représentants de nos gouvernements, ni les interrogations de nos citoyens ne doivent nous irriter. Bien au contraire. Elles constituent l'expression même du débat démocratique dans notre société occidentale. Ce sont bien ce respect de la souveraineté et de l'indépendance de nos états ainsi que le droit à la libre expression de nos citoyens qui nous distinguent de l'Union soviétique et de la majorité de ses Alliés.

Notre Alliance s'est toujours refusée et se refusera toujours à imposer arbitrairement des solutions à ses Etats membres ou à ses peuples. Au contraire, nous, tous ici présents, sommes fiers du libre assentiment de tous les gouvernements alliés à la politique de l'Alliance.

Au cours des décennies passées, le bon fonctionnement de la consultation interalliée nous a permis de respecter en toutes circonstances cet idéal démocratique. Aussi ne puis-je que saluer certaines initiatives récentes qui visent à approfondir la consultation entre nos gouvernements dans le cadre de l'Alliance et à l'adapter aux circonstances toujours changeantes. D'autre part, je tiens à souligner ici une nouvelle fois l'importance que l'engagement militaire nord-américain en Europe et de bonnes relations transatlantiques revêtent pour notre sécurité commune. A ceux qui, à l'Est comme à l'Ouest, croient déceler ou devoir provoquer des fissures dans la cohésion entre les Alliés des deux côtés de l'Atlantique, nous devons apporter d'une manière non équivoque la preuve de notre solidarité.

Quant aux débats politiques dans nos pays, on ne peut que se féliciter des efforts accrus entrepris ces derniers mois par nos gouvernements pour informer l'opinion publique sur les idéaux communs des Alliés ainsi que sur les objectifs de défense et de paix poursuivis par l'Alliance. Il est de notre devoir primordial de faire comprendre à ceux qui luttent de bonne foi en faveur de la paix et de la sécurité, que seule une paix qui nous permette de vivre en liberté peut répondre à nos aspirations.

Ce rapide survol des problèmes actuels de l'Alliance démontre clairement que les tâches du Conseil restent nombreuses. Le Luxembourg est prêt à fournir sa contribution à la réalisation des objectifs communs que nous nous sommes fixés. Mon gouvernement demeure en effet profondément convaincu que l'Alliance qui nous unit depuis trente ans est indispensable à la sécurité et à la défense d'un monde libre, démocratique et prospère.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,

Il y a quinze ans l'idée de négociations MBFR naissait au sein de cette Alliance. Par ailleurs témoignant de leur attachement profond à une politique constructive de désarmement, les Alliés se

présentent aujourd'hui avec une large gamme d'initiatives dans tous les domaines du contrôle des armements, qu'il s'agisse en matière de MBFR ou du projet d'une conférence sur le désarmement en Europe qui bénéficie de l'appui solidaire des Etats membres de l'Alliance. J'ose espérer que, lors de la reprise de la réunion de Madrid en automne prochain, le problème complexe du mandat de cette conférence et notamment de la délimitation de la zone d'application des futures mesures de confiance et de sécurité puisse trouver une solution et ceci grâce à une attitude plus réaliste de la part de l'Union soviétique.

A côté de ces efforts actuellement déployés par les Alliés dans le domaine des armes conventionnelles, des négociations se sont ouvertes fin novembre de l'année passée à Genève entre les Etats-Unis et l'Union soviétique concernant les forces nucléaires intermédiaires. Ces négociations font suite à l'offre que l'Alliance a adressée à Moscou le 11 décembre 1979, en même temps qu'elle a décidé qu'en cas d'échec de ces négociations de nouveaux systèmes d'armes nucléaires de portée intermédiaire seraient déployés fin 1983 sur le territoire de certains Etats membres européens. Nous estimons que l'option zéro que le Président Reagan a préconisée dans son discours du mois de novembre dernier finira par être acceptée par la délégation soviétique comme base de négociation.

Enfin, nous avons accueilli avec satisfaction les propositions que le Président Reagan a formulées dimanche passé pour ce qui est des armes stratégiques. J'aimerais exprimer ici l'espoir que l'Union soviétique examinera sérieusement cette proposition de commencer les négociations sur les réductions de ces armements fin juin et qu'elle répondra d'une façon positive à ce projet qui vise à réduire sensiblement et en deux phases l'arsenal de l'armement stratégique des deux parties, tout en garantissant le principe d'une sécurité juste et équitable pour tous les peuples.

En 1967, vos précécesseurs mettaient au point le rapport Harmel dont les conclusions guident aujourd'hui la politique de l'Alliance. Vous-même, vous aurez parmi d'autres la lourde tâche de préparer aujourd'hui et demain la réunion de chefs d'Etats et de gouvernement, qui le 10 juin prochain à Bonn, renouvellera l'engagement de l'Alliance pour la paix.

Permettez-moi de formuler mes meilleurs voeux pour que les travaux de ce Conseil connaissent le plein succès et permettent d'arriver à des résultats fructueux. Le plaisir que j'éprouve à vous accueillir aujourd'hui dans notre ville de Luxembourg n'en sera qu'accru.